



TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE MONTREUIL

# En chiffres | 2012

## Le mot de la présidente | Lucienne Erstein

Le tribunal administratif de Montreuil confirme la trajectoire dynamique dans laquelle il s'est engagé depuis sa création. La stabilité des entrées n'a pas ralenti le rythme des sorties, autorisant un délai moyen de jugement parmi les plus bas et un rajeunissement sensible du stock des affaires en instance. Tous les domaines du contentieux bénéficient de ces performances,

qui ne font que traduire l'engagement des magistrats, comme des agents de greffe, dans une justice de proximité géographique, mais aussi temporelle. Une justice qui privilégie toujours les fondements de la tradition collégiale, empreinte largement majoritaire des formations de jugement. Le contentieux des étrangers et le contentieux fiscal demeurent les domaines phares de l'activité

du tribunal. Le premier par son volume et la jeunesse des textes et principes qui en constituent l'ossature. Le second par l'exclusivité des questions posées et les enjeux des litiges provoqués par les directions nationales des finances publiques.

### Nombre d'affaires jugées

en 2012

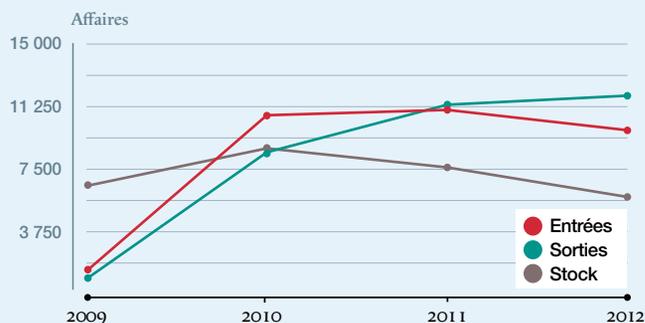


### Délai prévisible moyen

de jugement en 2012



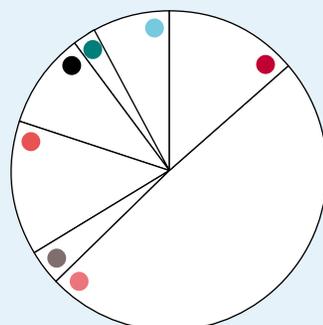
### Nombre d'affaires en données nettes\* depuis 2009



\* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

### Origine

Répartition des affaires jugées en 2012 par type de contentieux



- 13,7 % Contentieux fiscal
- 49,2 % Étrangers
- 3,6 % Fonction publique
- 13,7 % Logement
- 9,6 % Police
- 1,8 % Urbanisme et aménagement
- 8,4 % Autres matières

Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

### Délai prévisible moyen de jugement depuis 2009

